

Le jeudi 8 mars le Musée d'art contemporain de Lyon inaugurait l'exposition *Adel Abdessemed, L'antidote*.

Parmi la quarantaine d'œuvres exposées figure l'œuvre monumentale intitulée *Shams*, réalisée en argile crue, ode à la condition humaine qui dénonce le travail forcé ou *Is beautiful*, un groupe sculpté en marbre blanc de jeunes femmes nues dont Angela Merkel, qui comme *L'Antidote* dédié à Julie sa compagne, consacre son engagement pour la cause des femmes à travers le monde.

A la demande du musée est également présentée l'œuvre vidéo *Printemps* qui est une allégorie de toutes les violences, notamment celles qui sont infligées aux animaux, ce que ne cesse de dénoncer l'artiste dans de nombreuses autres œuvres et dans ses interviews.

Malgré les informations qui ont été communiquées sur les conditions réelles de la réalisation de cette œuvre* les réseaux sociaux puis la presse se sont déchaînés, à partir d'informations lacunaires et de ce fait trompeuses.

Compte-tenu du procès parfaitement injuste qui est instruit contre Adel Abdessemed alors que l'artiste est profondément engagé dans la défense de l'animal, ce dont ont pu témoigner Elisabeth de Fontenay et Hélène Cixous, Adel Abdessemed et le musée ont pris la décision de retirer l'œuvre *Printemps*.

L'artiste espère ainsi que l'art redevienne l'objet de l'exposition et que l'indignité du traitement animal soit appliquée non pas à l'art qui la dénonce en la montrant par des moyens artificiels, mais bien à ses véritables acteurs, ceux qu'a montrés Marina Carrère d'Encausse le 28 février dernier sur France 5 dans "Faut-il arrêter de manger les animaux ?".



* Cette œuvre vidéo a été réalisée au Maroc avec une équipe de techniciens créateurs d'effets spéciaux pour le cinéma, qui utilisent couramment un produit pour créer des effets de flammes et d'incendie qui sont sans danger. Adel Abdessemed a utilisé sur lui-même ce produit pour son œuvre *Je suis innocent* (reproduction ci-contre) qui le montre en flammes comme les poulets de *Printemps* qui n'ont été soumis à cet effet de flammes que pendant 3 secondes et sous le contrôle strict des techniciens et de l'artiste pour éviter toute souffrance. Ces 3 secondes ont été ensuite montées en boucle dans un dispositif sonore et visuel qui en accentue la dramatisation (extrait du communiqué de presse du 12 mars 2018).